

COMMUNIQUE DE PRESSE

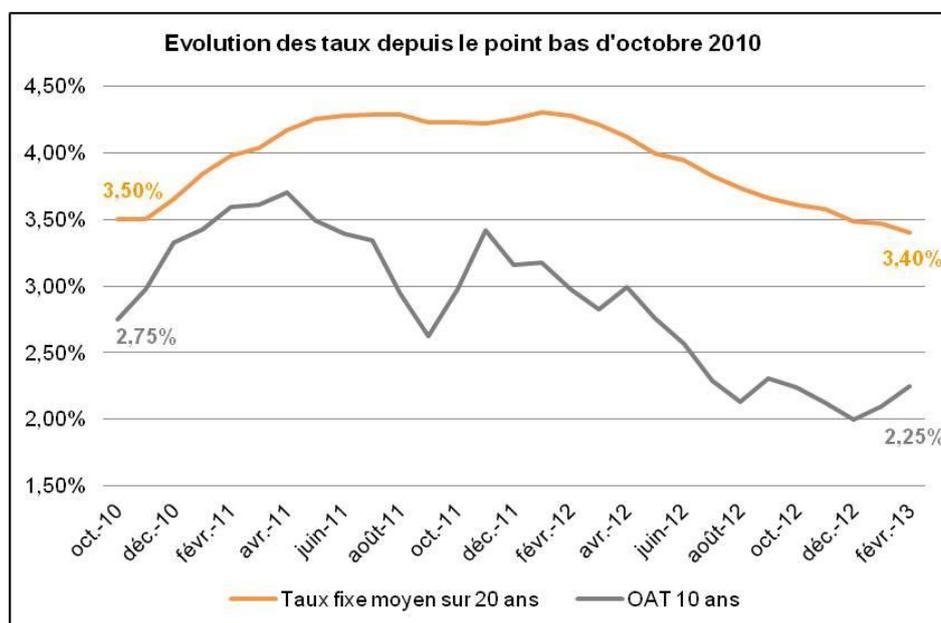
Des taux de crédit immobilier toujours au plus bas malgré quelques remontées...

Paris, le 5 février 2013 – En février, les taux de crédit immobilier sont globalement restés orientés à la baisse, même si quelques banques, notamment sous l'effet d'une légère remontée des taux d'emprunt d'Etat, ont fait le choix d'augmenter leurs taux. Dans ce contexte de taux historiquement bas, plus d'une demande sur deux effectuée auprès de meilleurtaux.com concerne aujourd'hui une opération de renégociation.

Une majorité de baisse, malgré quelques remontées de taux

En février, 50 % des banques ont baissé leurs taux fixes de crédit immobilier de 0,15 % en moyenne sur toutes les durées, et 12 % sur les durées inférieures ou égales à 20 ans. 21 % les ont laissés stables. Pour la première fois depuis 6 mois, quelques banques ont augmenté leurs taux de crédit, de 0,05 point à 0,20 point pour l'une d'entre elles. **Pour autant, ces hausses isolées restent sans effet sur les taux moyens qui ressortent pour février encore en baisse par rapport à janvier à 3,1 % sur 15 ans, 3,4 % sur 20 ans et 3,77 % sur 25 ans.**

« Ce mois-ci, certaines banques ont fait le choix d'augmenter légèrement leurs taux de crédit après les avoir fortement baissés fin 2012, tout en veillant à rester compétitives. Cela s'explique en partie par la progressive remontée des taux d'emprunt d'Etat à 2,25 % début février contre 1,94 % au plus bas en décembre. Toutefois, cela ne laisse en rien présager d'un mouvement haussier général des taux de crédits, car l'OAT 10 ans reste à un niveau très bas, inférieur à son niveau d'octobre 2010 au moment où les taux étaient également à un plancher historique » analyse Hervé Hatt, directeur général de meilleurtaux.com.



Plus d'une demande sur 2 concerne une renégociation

Dans ce contexte de taux très bas, les demandes de renégociations affluent. **Plus de 30 000 demandes ont été déposées sur le site meilleurtaux.com en janvier représentant ainsi 53 % du total des dossiers déposés.** C'est deux fois plus qu'en octobre 2010 où l'on comptabilisait 14 000 demandes en un mois, un record à ce moment-là. « Dans le contexte actuel, les emprunteurs veulent bénéficier des taux très bas mais tous ne le peuvent pas... Il faut réellement un écart de taux significatif – de l'ordre de 0,80 à 1 point - ou un montant d'emprunt élevé avec une durée de départ longue pour que l'opération soit rentable. Certains nous contactent pour gagner 0,30 point sur le taux de leur crédit, mais cela n'est pas intéressant de faire les démarches... » rappelle Sandrine Allonier, responsable des études économiques de meilleurtaux.com.

En janvier, le montant moyen des prêts immobiliers en cours de rachat est de 150 000 € pour une durée restante de 15 ans en moyenne.

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de Meilleurtaux s'est étendue aux autres crédits et à l'assurance. Les services sont accessibles à partir du site Internet www.meilleurtaux.com, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 160 agences à Paris et en région.

Contacts presse

Sandrine Allonier

Tél. : 01 41 97 98 67

communication@meilleurtaux.com